

Rapport d'une action citoyenne

Réalisée durant les mois de juin, juillet et août 2018

Le titre du projet : **Herbe à poux Villeray**

Le but du projet : l'éradication de l'herbe à poux pour le district Villeray de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Le processus de réalisation en 4 étapes:

Étape 1

Parcourir les cinq secteurs désignés afin d'y relever la présence de l'herbe à poux.

Les sites ciblés : les carrés d'arbre, les saillies de trottoir, les ruelles, les terrains privés à l'avant des résidences et leur cour respective, les terrains privés des institutions, les terrains vagues, les terrains municipaux, enfin l'entièreté du territoire.

Étape 2

Entrer les données recueillies sur une carte personnalisée de Google Maps : une vue d'ensemble et détaillée de la présence de l'herbe à poux selon les différents sites avec des photographies et des notations datées pour chaque site.

<https://drive.google.com/open?id=1NmbQKrR3l3owtsPvSQGcmKxvslvpxODA&usp=sharing>

La tâche s'est rapidement révélée titanesque, car le territoire à couvrir était grand surtout que je devais le faire à pied pour bien localiser les sites. J'ai débuté en parcourant la circonférence limitant le district de Villeray soit de Casgrain à Fabre/Garnier,

de Crémazie à Jean-Talon en réalisant qu'il me serait impossible de réaliser mon projet entièrement.

J'ai donc divisé Villeray en cinq secteurs et j'ai privilégié le secteur 1 (voir la carte) le plus près de chez-moi c'est-à-dire de l'avenue Casgrain côté est à la rue Lajeunesse et de la rue Crémazie à la rue Jean-Talon.

En parcourant les rues, le nombre croissant de sites d'herbe à poux m'a vite convaincue qu'il me fallait de l'aide.

Étape 3

Sensibiliser les citoyens à la présence de l'herbe à poux dans leur environnement immédiat.

Grâce à votre collaboration, j'ai obtenu le soutien de l'Écoquartier Villeray en les personnes de Blaise Rémillard et Syriame Clément et la patrouille verte Gabriella Stien.

Les inspiratrices de mon projet Irène Mayer et Line Bonneau de Atchoum.ca ont présenté un PowerPoint lors d'une rencontre d'information à l'initiative des responsables de l'Écoquartier au Patro le 26 juillet. Elles ont également collaboré à la rédaction d'une lettre d'information, de sensibilisation et d'incitation à l'arrachage à l'intention des citoyens de Villeray. Était présente également à cette réunion Mme Jolyne Tessier de l'association locale d'arrondissement de Projet Montréal.

Étape 4

Arracher l'herbe à poux là où il est physiquement possible, selon l'ampleur de la tâche et aussi, selon la collaboration ou la permission des propriétaires ou des locataires dans le cas où le propriétaire n'habite pas le même lieu.

Le 28 juillet, à l'initiative de Mme Tessier, une équipe de six personnes, composée de Atchoum.ca, l'Association locale d'arrondissement de Projet Montréal et Écoquartier Villeray, a parcouru avec moi 6 sites ciblés très abondants d'herbe à poux du Secteur 1 pour une séance d'arrachage et de distribution d'information. Réalisant l'ampleur de la tâche, Mme Tessier est venue une deuxième fois dans le Secteur 1 afin de m'aider.

Deux séances d'arrachage et de distribution de la lettre et du carton *Fonds Vert* ont eu lieu dans le secteur 5, le 6 et 13 août, invitant les citoyens de Villeray à y participer. Nous étions trois courageuses à la première et une personne s'est rajoutée à la suivante, le conjoint de Mme Clément. Il y a un début à tout et je crois important de souligner chaque contribution à ce projet. (Je m'excuse pour ceux et celles dont j'ai oublié le nom.)

J'ai sincèrement apprécié ce soutien de tous et toutes. Rien ne peut se faire seule. Cela m'a donné le courage de continuer à parcourir mon secteur et de finaliser le relevé, de distribuer la lettre et le carton *Fonds Vert* aux adresses déjà visitées, depuis le mois de juin, et l'arrachage de nombreux sites d'herbe à poux surtout au mois d'août : mois très critique pour la propagation du pollen. Des milliers de plants ont été arrachés. À titre d'exemple, quatre sacs d'au moins 67 litres et plus ont été utilisés pour un seul site et deux à trois sacs à six autres séances d'arrachage sans compter ceux que j'ai arraché au cours des relevés.

Les statistiques et une sélection de photographies

Terrains privés du Secteur 1



117 entrées : 19 terrains abondants, 17 moyens

81 sites arrachés : 10 personnes ont collaboré avec mon offre d'arracher avec eux. Tous ont reçu l'information de vive voix ou dans leur boîte aux lettres, sauf, trois citoyens qui ont refusé l'information.

Ruelles et cours privées débordantes





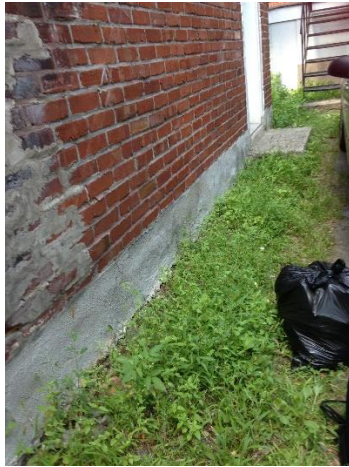
24 sites : 5 sites abondants ne sont pas arrachés à cause de refus ou l'absence des propriétaires; la collaboration de 4 locataires : les propriétaires sont non-résidents et 2 propriétaires; autres sites dont j'ai pris l'initiative seule car trop abondant et avec l'aide d'équipes mentionnées plus haut.

Terrains institutionnels

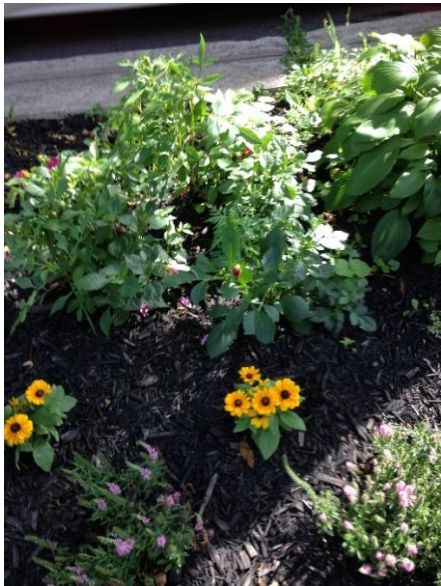


6 entrées : 2 sites arrachés avec la permission du propriétaire;
2 sites, très abondant (terrain de métro et ancien hôpital chinois);
2 sites carrés d'arbre à proximité d'école.

Arrachage sélectif



Carrés d'arbre aménagés, avec paillis ou sans entretien





189 entrées : 151 sites arrachés dont 17 arrachés non associés à des résidences et autres carrés; 5 personnes acceptent d'arracher avec mon offre d'aide, 15 propriétaires ou locataires ont arraché de leur propre chef; autres arrachés ; 21 non arrachés en date de fin juillet.

Les saillies de trottoir sont aménagées par la ville depuis juin. Deux n'ont pas été revisitées.

Autres secteurs partiellement visités

Sur le Secteur 5 un relevé partiel, distribution de la lettre d'information et le carton *Fonds Vert* et arrachage a été fait en collaboration avec l'Écoquartier Villeray, Mme Tessier de l'association locale d'arrondissement de Projet Montréal, ci-haut mentionnée, et Mme Mayer de Atchoum.ca.

15 sites de terrains privés, incluant des carrés d'arbre à proximité, ont été répertoriés très abondants et 2 sites moyens.

Le Secteur 4, visité en juin, comprend 4 sites avec des institutions à proximité, 3 sites de terrains privés et 3 terrains de juridiction municipale ou provinciale (?). Aucun de ces sites n'a reçu d'information pour 2018.

En conclusion, je me permets de souligner l'importance d'agir au nom de la santé des citoyens et de la qualité de l'air que nous respirons. Je suis confiante que nous pouvons réduire la propagation de l'herbe à poux et de son emprise assurée si rien n'est fait.

Avec des actions concrètes* de nos élus municipaux, souhaitées par les citoyens, (ils ne peuvent seuls en prendre toute la responsabilité) et la collaboration de ces mêmes citoyens, tout est possible. Il faut agir ensemble. **Alors agissons et arrachons!**

* Information reçue : des actions sont en cours